

Actualités

Influenza aviaire : appel à la vigilance

La Direction Générale de l'Alimentation (DGAL), l'Agence Nationale de la sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'Environnement et du travail (ANSES) et l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) alertent sur un risque épidémique d'Influenza Aviaire Hautement Pathogène (IAHP). Cette mise en garde fait suite à l'émergence de foyers observés chez des oiseaux sauvages et domestiques dans l'ouest de la Russie et au Kazakhstan au cours des dernières semaines.

Cette région étant une voie de migration automnale connue pour les oiseaux sauvages qui se dirigent vers l'Europe, des mesures de précaution sont à prendre dès à présent.

En France, où le niveau de risque vis-à-vis de l'influenza aviaire reste négligeable à ce jour, le Comité Interprofessionnel des palmipèdes à Foie Gras (CIFOG) demande à ce que les mesures de biosécurité soient correctement appliquées par tous les opérateurs (éleveurs, transporteurs et intervenants dans les élevages) et que les procédures de traçabilité (notamment via BD Avicole) soient mises à jour.